

**Demandes d'admission à l'indigénat communal
Séance du Conseil Ville du 21 mars 2016**

Nom et prénom :	Brandon Touriñan Manuel, Monsieur
Date de naissance :	26 octobre 1950
Nationalité :	espagnole
Etat civil :	marié
Domicile :	quai de la Sorne 22
Membres de la famille compris dans la demande :	son épouse Mme Albina Lema Caamaño, née le 28 novembre 1953, ressortissante espagnole
Finance de naturalisation :	Fr. 200.-
Nom et prénom :	da Silva Almeida Cidália Maria, Madame
Date de naissance :	1 ^{er} avril 1978
Nationalité :	portugaise
Etat civil :	mariée
Domicile :	rue de la Golatte 29
Membres de la famille compris dans la demande :	son époux M. João Carlos Sousa Oliveira, né le 18 octobre 1972, ainsi que leurs fils, Simão da Silva Oliveira, né le 12 novembre 2010 et Santiago da Silva Oliveira, né le 26 mai 2015, ressortissants portugais
Finance de naturalisation :	Fr. 600.-
Nom et prénom :	Di Rienzo Pasquale, Monsieur
Date de naissance :	22 avril 1950
Nationalité :	italienne
Etat civil :	marié
Domicile :	rue des Andains 4
Membres de la famille compris dans la demande :	son épouse Mme Patricia Colard-Maitrot, née le 2 décembre 1957, ressortissante française
Finance de naturalisation :	Fr. 200.-
Nom et prénom :	Lopes Rodrigues Carlos, Monsieur
Date de naissance :	23 octobre 1967
Nationalité :	portugaise
Etat civil :	marié
Domicile :	rue des Arquebusiers 35
Membres de la famille compris dans la demande :	son épouse Mme Maria Gomes Nogueira Rodrigues, née le 25 février 1971 et leur fille Dora Nogueira Rodrigues, née le 25 janvier 2000, ressortissantes portugaises
Finance de naturalisation :	Fr. 600.-
Nom et prénom :	Setegne Guche Desta, Madame
Date de naissance :	8 juillet 1974
Nationalité :	éthiopienne
Etat civil :	mariée
Domicile :	rue des Pervenches 46
Membres de la famille compris dans la demande :	-
Finance de naturalisation :	Fr. 600.-

Préavis du Conseil communal

Le Conseil communal a préavisé favorablement les présentes demandes d'admission à l'indigénat communal, qui ne posent aucuns problèmes, et il invite le Conseil de Ville à voter les arrêtés y relatifs, consultables à la Chancellerie, de même que les dossiers de requête.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 février 2016